ETUDE DU TARIER PATRE *Saxicola torquata* DANS LES CLAIRIÈRES DE LA FORÊT DOMANIALE DE COMPIÈGNE (OISE)

par Rémi FRANÇOIS

Suite à une note trop brève parue dans le bulletin du Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise (FRANÇOIS, 1994), il nous a semblé intéressant de détailler nos observations concernant une espèce et des milieux remarquables, plutôt mal connus en Picardie.

A l'échelle régionale, le Tarier pâtre a subi de sérieuses régressions démographiques et est à ce titre inscrit sur la liste régionale des oiseaux nicheurs menacés comme espèce à surveiller (GAVORY (coord.), 1995) et seule la découverte des importantes populations décrites ici a empêché son inscription dans la liste des espèces nicheuses vulnérables .
En France, il est également considéré comme une espèce en déclin par TUCKER & HEATH (1994) et SUEUR (1994). ROCAMORA (1994) cite cette espèce parmi celles dont les effectifs nicheurs nationaux auraient régressé de 20 à 50 % depuis 1970.
En Europe, le Tarier pâtre aurait perdu les deux-tiers de ses populations entre 1970 et 1990 (TUCKER & HEATH, op. cit.), même si certains pays d'Europe de l'Est ou des régions de France connaissent des accroissements démographiques notables, comme en Bretagne (SUEUR, op. cit.).
Or nous avons constaté que cette espèce est non seulement bien représentée en Forêt domaniale de Compiègne à l'heure actuelle, mais qu'elle y connait même une expansion démographique évidente et conséquente depuis plusieurs années, suite à des tempêtes de vent qui ont généré de nouvelles clairières.
Nous avons donc réalisé un inventaire précis des couples ou mâles cantonnés sur une clairière d'environ 150-200 hectares en 1993 et 1994, et un inventaire rapide en 1994 sur les autres grandes clairières du massif, afin de quantifier la population globale et d'en suivre l'évolution.

LE SITE ÉTUDIÉ

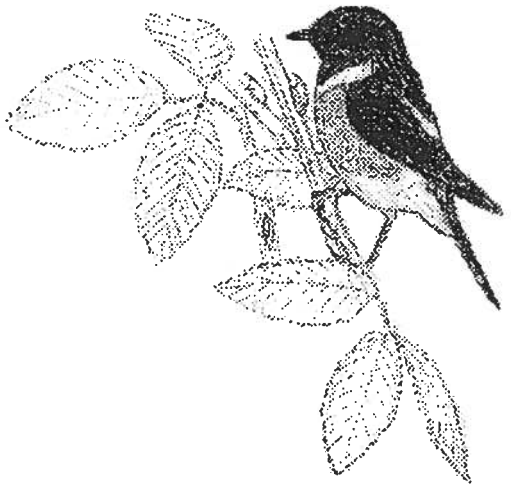
Nous avons suivi précisément l'installation du Tarier pâtre dans la partie Nord du massif compiégnois, dans la clairière des secteurs de "Fond Pernant", "Marché Dupuis", et "Royallieu".
Ces milieux ouverts sont apparus suite à des tempêtes de vent hivernales qui ont dévasté en 1990 des grandes hêtraies centenaires, de type "futaie cathédrale".
Les futaies ont fait place à des milieux ouverts plus ou moins envahis par de grandes graminées sociales (Calamagrostis epigeïos), d'épais ronciers (Rubus groupe fruticosus) ou par les Genêts à balais (Cytisus scoparius) et les Saules marsault (Salix caprea). Les sols constitués de sables tertiaires recouvrant la craie à silex sont particulièrement secs et meubles en surface. Suite aux dégagements des chablis, des plantations de bois d'oeuvre (merisers) et de hêtres y ont été effectuées par l'O.N.F. (Office National des Forêts). Une petite partie seulement de ces plantations a été grillagée contre les intrusions des herbivores. Les plants sont le plus souvent protégés par des manchons en plastiques, qui constituent d'ailleurs des perchoirs très appréciés par le Tarier pâtre.
Les paysages ainsi générés par les tempêtes de vent ont plutôt, au bout de quelques années de cicatrisation, des aspects de "landes", non pas de landes atlantiques à Ajoncs et Ericacées au sens phytoécologique, mais de mosaïques de tapis graminéens (dominés par les Calamagrostis) et de fourrés ou de perchis.

Evolution des espaces ouverts

Cette structure ouverte est maintenue efficacement par la dent des grands animaux. En effet, les Cerfs abroutissent les fourrés de Ronces, les Genêts à balais, les Saules marsault ou les jeunes plants de Hêtres. Les Lapins de garenne et les Sangliers participent aussi en quelques points à la conservation d'une végétation herbacée rase. Mais surtout, les intervalles entre les rangées de jeunes plants sont régulièrement débroussaillés mécaniquement par l'Office National des Forêts.
L'ensemble de ces "acteurs" contribue donc à maintenir des milieux secs et ouverts, favorables à la colonisation par des espèces habituelles des landes sèches parsemées de buissons et des lisières.
Il s'agit là d'un exemple de clairière naturelle maintenue à l'état de clairière en partie par la dent des herbivores, et qui correspond donc, dans une certaine mesure, à une évolution naturelle qui prévalait avant les interventions de l'homme dans les forêts.
Cependant, la gestion forestière actuelle biaise évidemment cette évolution naturelle, à la fois par la protection des plantations contre les herbivores, et par le débroussaillage des interlignes réguliers entre les plantations.

Intérêt de l'étude de ces milieux pionniers

Nous nous sommes d'autant plus intéressés à ces milieux que nous avions assisté, depuis cette clairière déjà largement ouverte, à la fin de la dernière tempête de vent, lorsque les derniers Hêtres géants s'abattaient avec fracas sous les coups de boutoir des rafales.
Ces phénomènes naturels permettent d'étudier de façon privilégiée à la fois les colonisations des différentes espèces des milieux ouverts, et les adapatations des espèces arboricoles présentes avant les tempêtes.



Un suivi cartographique des populations de certaines espèces nous a donc permis de suivre les occupations de l'espace clairière par les différentes espèces en fonction des années, en lien avec l'évolution de la végétation.

COLONISATION PAR L'AVIFAUNE

Le Tarier pâtre, ainsi que de nombreuses autres espèces plus ou moins remarquables ont très rapidement occupé ces milieux ouverts et secs : Pie-grièches écorcheur et grise, Torcol fourmilier, Bondrée apivore, Locustelle tâchetée, Fauvette babillarde, Hypolaïs polyglotte, Alouette des champs, Pipit des arbres, Fauvette grisette, Bruants jaune... (obs. pers.). Parmi elles, les pionniers ont été les Pipits des arbres, la Locustelle tâchetée, l'Hypolaïs polyglotte, le Bruant jaune et la Fauvette grisette qui ont colonisé ces espaces quelques mois après la tempête de vent, au printemps suivant.
Ces espèces étaient déja présentes dans ce secteur, au sein de petites trouées de quelques ares situées au coeur des grandes futaies.
Elles ont ainsi remplacé, entre autre, des cavernicoles carcatéristiques des peulements précédents comme le Pic noir, le Pigeon colombin, le Rougequeue à front blanc ou le Gobemouche noir qui nichaient là avant la tempête (obs. pers.). Nous avons même observé un couple de Perdrix grise au printemps 1993, mais qui ne s'est pas installé.
Concernant les Tariers pâtre, au printemps suivant la tempête, alors que les arbres étêtés ou couchés jonchaient encore le sol dans certains secteurs, les premiers mâles ont colonisé au début du mois de mars ces espaces neufs, utilisant les nombreux perchoirs que constituaient les chablis.
Il est à noter cependant que cette espèce nichait déja à proximité de cette zone, en faibles effectifs. Quelques couples (5 à 10) occupaient des petites clairières issues de coupes artificielles à quelques centaines de mètres de là. Les milieux étaient assez comparables, avec une strate herbacée également dominée par les Calamagrostis, et une strate arbustive comprenant des Genêts à balais, des Saules marsault, des bouleaux et les jeunes pins ou feuillus replantés en rangs.
Il est donc fort possible qu'une partie des Tariers pâtre ait colonisé ces espaces nouvellement ouverts à partir de ces petites clairières pré-existantes, par exemple des jeunes issus des reproductions dans ces sites. Cependant, l'importance des effectifs présents au bout de quelques années seulement laisserait supposer des apports exogènes importants d'individus migrateurs, initialement extérieurs à la forêt.

MÉTHODE DE RECENSEMENT

Le recensement exhaustif, la cartographie des couples ou mâles cantonnés dans cette vaste clairière de "Royallieu - Fond Pernant - Marché Dupuis" ont été effectués les 9 et 10 juillet 1994, ainsi que le dénombrement des jeunes volants.
Toute la clairière a été parcourue à pied et balayée aux jumelles et à la longue-vue, lors de deux après-midis par beau temps chaud, alors que les oiseaux étaient très actifs.
Les familles, couples ou mâles seuls ainsi repérés ont été cartographiés au 25000e, sur la base d'un plan préalablement préparé, où figuraient les contours de la clairière et les principaux éléments du paysage. Nous avons mis par ailleurs à profit ces recherches pour cartographier de la même manière les Pie-grièches écorcheurs, dont l'utilisation du milieu et les comportements apparaissent ici très comparables (R. FRANÇOIS, à paraitre).
Cette méthode se rapproche quelque peu de celle des quadrats, mais avec un nombre beaucoup plus restreint de visites, et est limitée à la recherche d'une ou de deux espèces seulement. De plus, elle n'aboutit pas directement à la délimitation des contours des cantons des couples, mais à une simple localisation cartographique des couples ou mâles cantonnés observés pour permettre une évaluation plus rigoureuse des effectifs (ce qui est l'objectif de la présente étude).
La facilité de repérer le Tarier pâtre grâce à ses comportements nerveux, toujours perché en évidence et criant fréquemment, garantit une bonne précision du dénombrement dans ces milieux ouverts.
Cependant, le nombre restreint de visites ne permet pas de préciser avec certitude tous les statuts reproducteurs des individus cartographiés. On obtient donc plutôt un nombre de cantons, correspondant à des couples ou des mâles cantonnés, qu'un nombre précis de couples nicheurs probables ou certains.

RÉSULTATS

Population de mâles cantonnés et de familles en juillet 1994 :
- 59 familles, couples ou mâles cantonnés ont été repérés. Leur répartition spatiale est précisée sur la carte ci-jointe.

Nombre de jeunes volants par couple

La recherche de quelques premières indications sur le nombre de jeunes nourris par couple dans une portion de la clairière (environ la moitié) nous a semblé pertinante, bien qu'un tel dénombrement ne puisse pas prétendre à l'exhaustivité d'un dénombrement précis et intégral.
Ces chiffres doivent être pris comme des approximations et non comme des valeurs absolues : nous n'avons pas cherché à dénombrer systématiquement les jeunes

volants nourris par chaque couple.
Ont été ainsi dénombrés le 9 juillet, sur 28 cas observés plus précisément :

- 3 couples avec un seul jeune volant ;
- 5 couples avec 2 jeunes volants ;
- 3 couples avec 3 jeunes volants ;
- 2 couple avec 4 jeunes volants ;
- 2 couples avec 5 jeunes volants ;
- 11 mâles cantonnés mais "célibataires", semble-t-il ;
- 2 couples sans progéniture visible.

Dans ces deux derniers cas, il est difficile de dire si ce sont:

- des oiseaux non-reproducteurs ;
- des mâles cantonnés mais célibataires ;
- des mâles dont la femelle serait encore sur les oeufs dans le cas de deuxièmes pontes tardives par exemple.

Les jeunes volants étaient tous nourris par leurs parents les 8 et 9 juillet, bien qu'ils chassaient par eux-même dans la majeure partie des cas. GEROUDET (1984) mentionne la particularité de jeunes de la dernière couvée qui restent plus longtemps auprès de leurs parents, bien qu'indépendants. Nous n'avons pas noté de nourrissage à terre. Il est fort possible que des femelles étaient sur les oeufs à cette époque, puisque des pontes peuvent être déposées jusqu'en juillet (CRAMP, in SUEUR, op.cit.).
Les deux couples sans progéniture ne se sont peut-être pas du tout reproduits, à moins que leur descendance n'ait été "consommée" par des prédateurs, ou qu'elle était encore cachée dans le nid à terre ou qu'elle soit déjà émancipée.
Ces chiffres ne sont pas en concordance directe avec ceux des tailles des pontes qui sont donnés par la littérature, où des moyennes de 4 à 6 oeufs en moyenne (SUEUR, op. cit.) ou 5 à 6 (GEROUDET, 1984; HOHER, 1989 ; BOUTINOT, 1980) sont mentionnées. Tous les oeufs ne donnent pas forcément un oiseau à l'envol, et des juvéniles inexpérimentés peuvent faire l'objet de prédations.
Nous avons d'ailleurs observé une attaque, manquée, d'Epervier sur des jeunes Tariers pâtre dans cette zone.
Egalement, l'imprécision dûe à la rapidité du recensement de ces jeunes volants est probablement un biais. Il était par exemple souvent difficile de savoir à quelles familles étaient rattachés certains jeunes volants qui volaient parfois assez loin.

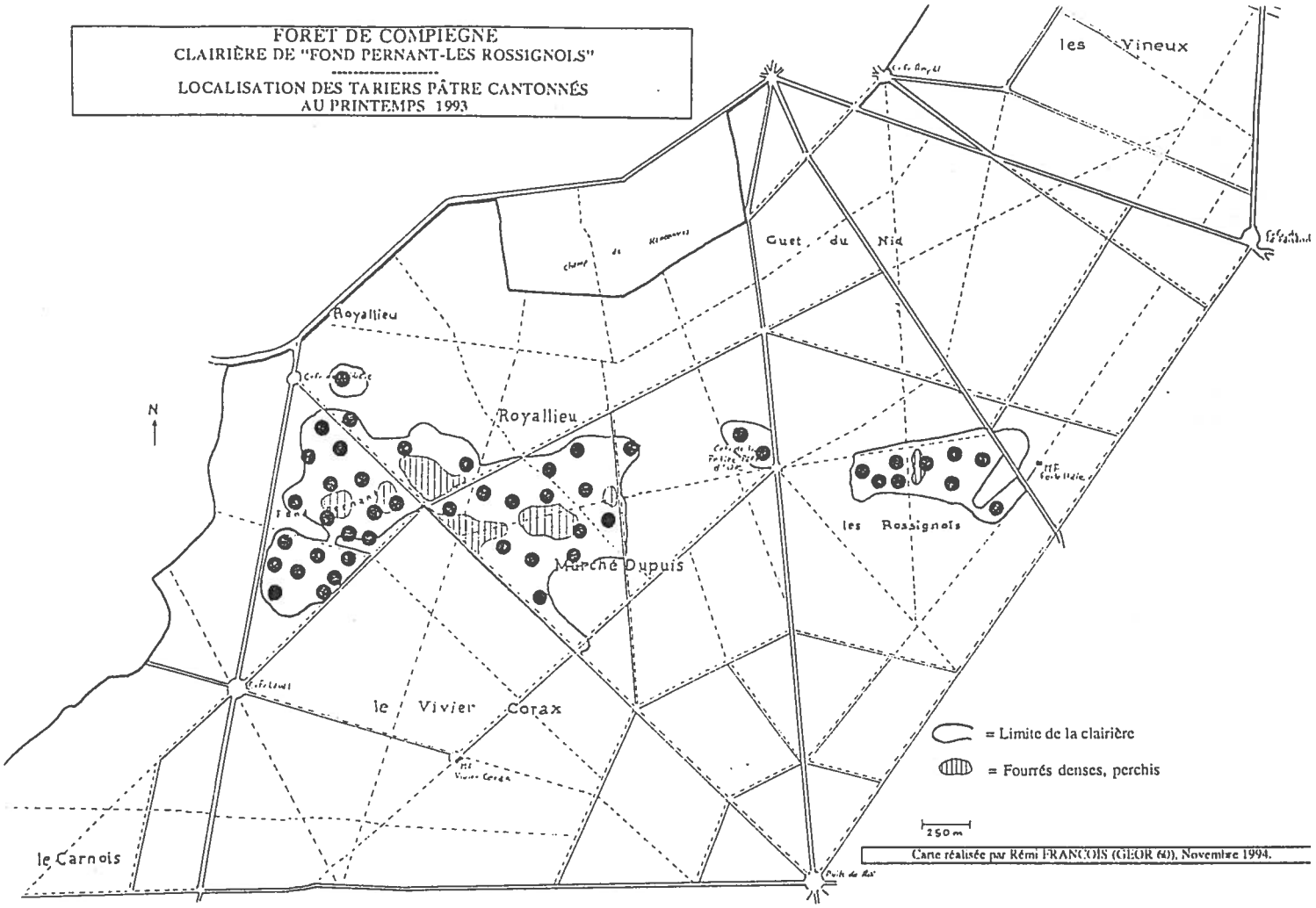
Densités

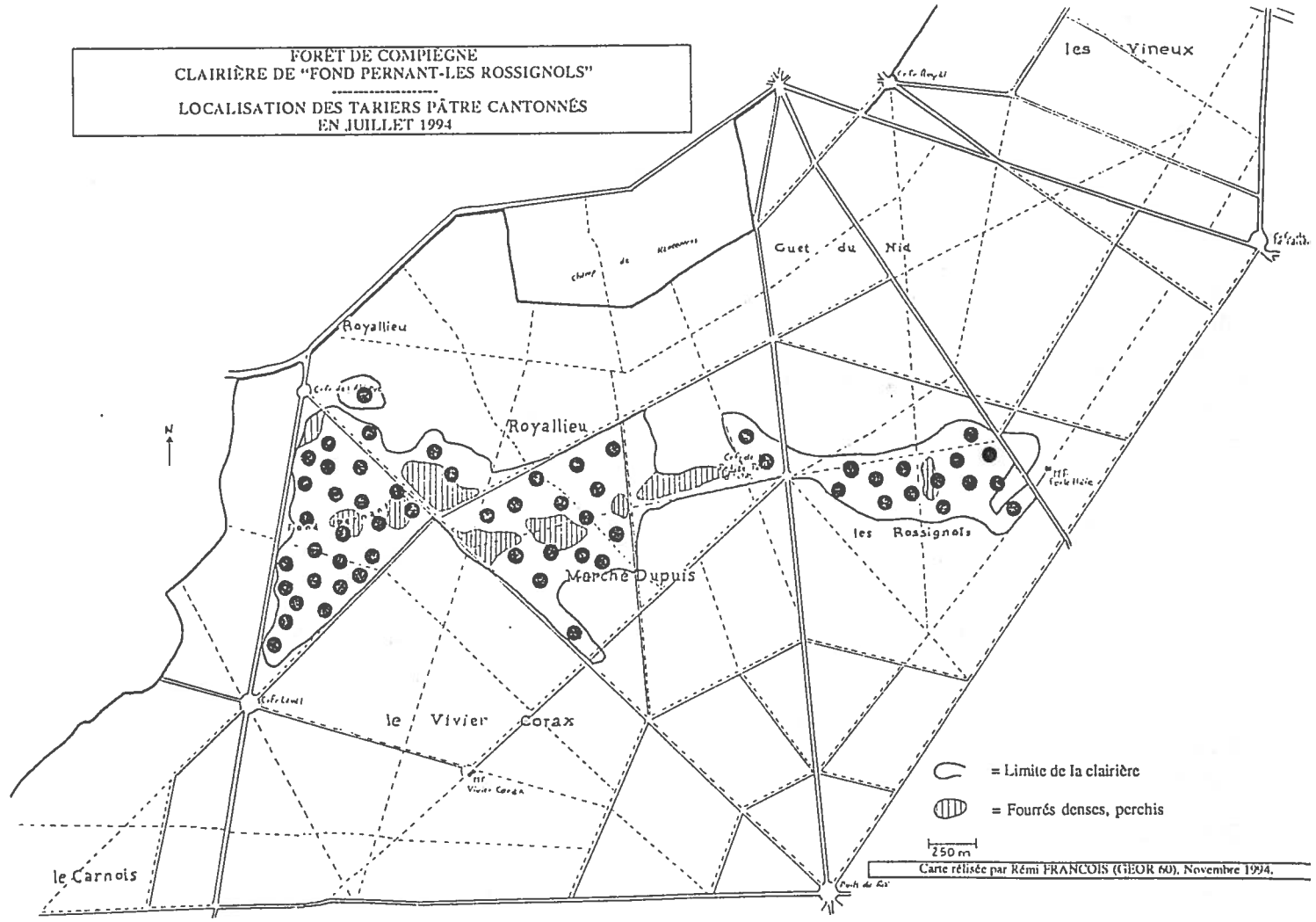
L'analyse des cartes fait apparaître des densités dans les milieux les plus ouverts de ces clairières de l'ordre de 1 couple ou mâle cantonné pour 1 à 3 hectare. Dans les secteurs les plus densément ocupés, qui sont notamment les enclos grillagés, des densités proches de 1 couple (ou mâle cantonné) à l'hectare dans certains cas sont notées.
GEROUDET (op. cit.) cite des moyennes de surface des cantons de 1,5 à 2 hectares. Dans certaines landes de Bretagne, des densités moyennes de un couple par hectare sont avancées (SUEUR, op. cit.).
En Picardie, BOUTINOT (1980) mentionne des densités de 0,2 couple pour 10 hectares et de 3 couples pour 10 hectares en 1950 "concernant un vaste biotope situé le long d'une route dans la région de Marcy" près de Saint Quentin. Les milieux concernés par ces densités ne sont pas spécifiés.
Comparaison avec des recensements effectués en 1993 :
La seconde carte de localisation des mâles ou couples cantonnés représente le résultat de comptages effectués avec la même méthodologie, mais menés à plusieurs reprises au long des mois de mai, juin, et juillet 1993.
On peut tout d'abord souligner que les contours de la clairière se sont nettement agrandis entre 1993 et 1994. Les travaux forestiers de dégagement des chablis et de coupes d'arbres fragilisés ou en équilibre précaire ont étendu les surfaces des clairières.
Deux clairières ont d'ailleurs été ainsi reliées entre elles, de part et d'autres de la route forestière du Moulin ("Fond Pernant-Marché Dupuis" et "Les Rossignols"), créant en pleine forêt. un espace ouvert d'approximativement 150 à 200 hectares.
On constate ainsi que la population de Tarier pâtre a sensiblement augmenté dans ces deux zones, passant entre 1993 et 1994 de 48 à 59 couples ou mâles cantonnés, soit 20 % d'augmentation environ.
Il est difficile de remonter dans le temps pour cerner l'évolution démographique de cette espèce en Forêt de Compiègne, car les références bibliographiques sont trop peu nombreuses.
On peut simplement signaler que François DORDAIN, dans sa "Chronique ornithologique de la Forêt de Compiègne" (1981), ne mentionne aucunement la présence le Tarier pâtre dans le massif, alors que d'autres espèces inféodées aux clairières, comme le Pipit des arbres ou la Pie-grièche grise (et même la Pie-grièche à poitrine rose, accidentelle...) sont citées.
Mais, bien que ce soit une hypothèse envisageable, il serait délicat d'en déduire directement que cette espèce soit apparue dans le massif dans les années 1980.

Importance régionale des populations de la Forêt de Compiègne

On ne dispose pas à l'heure actuelle de données quantitatives très précises sur les populations de ce Turdidé en Picardie.
Il est considéré que le Tarier pâtre a subi une régression démographique importante, de l'ordre de 20 à 50 % sur l'ensemble de la Picardie, avec une population actuellement estimée à un peu plus de 500 couples reproducteurs en 1994, (GAVORY (coord.), 1995). Dans la Somme, les effectifs seraient actuellement de l'ordre de 5 à 10 fois plus faibles qu'une douzaine d'années auparavant (SUEUR, 1995).
Or en Forêt de Compiègne, d'autres clairières totalisant quelques centaines d'hectares présentent globalement les mêmes caractéristiques de structures verticales et horizontales de végétation, notamment dans le sud du massif. On pouvait donc supposer que certaines d'entre elles possèdaient des densités comparables à celles de "Fond Pernant- Les Rossignols".

Dénombrement des couples dans d'autres secteurs de la forêt


FORÊT DE COMPIÈGNE
CLAIRIÈRE DE "FOND PERNANT-LES ROSSIGNOLS"
LOCALISATION DES TARIERS PÂTRE CANTONNÉS
AU PRINTEMPS 1993
les Vineux
Guet du Nid
Royallieu
Royallieu
N
les Rossignols
Marché Dupuis
le Vivier Corax
le Carnois
= Limite de la clairière
= Fourrés denses, perchis
250 m
Carte réalisée par Rémi FRANCOIS (GEOR 60). Novembre 1994.


FORÊT DE COMPIÈGNE
CLAIRIÈRE DE "FOND PERNANT-LES ROSSIGNOLS"
LOCALISATION DES TARIERS PÂTRE CANTONNÉS
EN JUILLET 1994
les Vineux
Guet du Nid
Royallieu
Royallieu
N
les Rossignols
Marché Dupuis
le Vivier Corax
le Carnois
= Limite de la clairière
= Fourrés denses, perchis
250 m
Carte réalisée par Rémi FRANCOIS (GEOR 60). Novembre 1994.

Les plus vastes clairières naturelles des secteurs des "Vineux", du "Bois de Damart", de Saint Jean aux Bois et des "Monts Saint Marc" ont été visitées au moins une fois au début du mois de juillet 1994, ainsi que certaines coupes ou trouées plus petites, afin d'obtenir une première approximation de la population totale de Tarier pâtre en Forêt de Compiègne.
Dans ce but, les familles, couples ou mâles isolés ont été dénombrés, mais pas les jeunes volants, du fait de la rapidité des passages sur chaque site, due à l'importance de la surface à couvrir.
Les résultats sont donc à interpréter avec précaution, car ce comptage a été réalisé plus rapidement. Il fournit simplement des ordres de grandeur sur les effectifs du Pâtre en Forêt domaniale de Compiègne.
On obtient ainsi les données suivantes :
- "Les Vineux" : au moins 15-20 familles, couples ou mâles cantonnés ;
- "Bois de Damart" : au minimum 15 à 20 couples ou mâles cantonnés ;
- Saint Jean aux Bois : 1 couple ;
- Etang du Louveteau : un couple ;
- "Le Buissonnet" : un couple ;
- "Le Vivier Corax" : au moins 3-4 couples ou mâles cantonnés ;
- "Le Puits du Roi" : 3-4 couples ;
- "Le Centre" : 1 à 2 couples.

Une approximation d'au moins 40 à 50 couples ou mâles cantonnés au total se dessine ainsi, auxquels on peut ajouter la soixantaine de couples ou mâles du secteur étudié de façon plus complète. On totalise ainsi en 1994 un minimum d'une centaine de couples ou de mâles cantonnés dans les clairières du massif compiégnois.

SITUATION DANS D'AUTRES FORÊTS DE L'OISE

En 1993 ou 1994, nous avons recensé, ponctuellement, dans des milieux similaires quelques couples dans les clairières des massifs de Hez-Froidmont, de Laigue (une dizaine de couples ou mâles cantonnés), d'Ourscamps (5 à 10 couples), ou encore de Thelle (quelques couples).
Dans le massif des Trois-Forêts, les données en possession du GEOR 60 indiquent la présence d'au minimum une quinzaine de couples repérés dans les années 1990, ce qui semble d'ailleurs assez peu, ce massif étant probablement insuffisamment prospecté.
Cependant, ces massifs n'hébergent apparemment pas de clairières de taille suffisante pour permettre à des centaines de familles de Tarier pâtre de se reproduire.
Il est donc presque certain que la Forêt domaniale de Compiègne abrite à l'heure actuelle la plus importante population de Tarier pâtre de l'Oise.
A l'échelle de la Picardie, il s'agirait là de la deuxième population régionale, après celle du Camp militaire de Sissonne, qui accueillerait également une centaine de couples au minimum sur 6000 hectares (GAVORY, comm. pers.).

CONCLUSION

Les tempêtes de vent hivernales du début des années 1990 ont radicalement transformé la stucture de plusieurs centaines d'hectares de la Forêt de Compiègne, mettant à bas de grandes futaies "cathédrales" au sous-bois clair, et créant de vastes clairières. Dans la clairière de "Fond Pernant - Marché Dupuis-Les Rossignols", la population de Tarier pâtre est ainsi passée de quelques couples épars à la fin des années 1980 à une centaine de couples ou mâles cantonnés en 1994.
A l'échelle du massif de Compiègne, la centaine de couples ou mâles cantonnés repérés en 1994 dans les clairières et coupes apparait ainsi, d'après nos données actuelles, comme la plus importante de l'Oise, et la deuxième de Picardie après celle du Camp militaire de Sissonne. Elle est en très nette augmentation depuis quelques années, grâce à l'apparition de ces vastes milieux ouverts.
Cette évolution positive ne doit cependant pas masquer l'importante raréfaction du Tarier pâtre à l'échelle de la Picardie, et faire oublier l'importance de préserver les types de milieux qui lui sont favorables, spécialement les zones d'élevage comprenant encore des haies, talus, friches, par exemple dans le Pays de Bray ou en Thiérache. D'autant qu'à plus long terme, avec la fermeture du milieu par la croissance des ligneux spontanés ou plantés par le gestionnaire, de telles espèces vont progressivement disparaitre pour être remplacées par d'autres, inféodées aux milieux arborés.
Ces évolutions illustrent bien les dynamiques naturelles des milieux "forestiers", où, de tout temps, les tempêtes de vent, les incendies naturels, les maladies, les attaques des parasites et la dent des herbivores, ont créé et maintenu des milieux ouverts intra-forestiers.
Ces "accidents" climatiques ou biologiques, s'ils constituent aujourd'hui un certain manque à gagner pour le sylviculteur gestionnaire, sont cependant naturels, et garants d'une remarquable bio-diversité animale et végétale intra-forestiere, qu'il convient de gérer et favoriser au mieux.

BIBLIOGRAPHIE

• BOUTINOT S.-1980- Etude écologique de l'avifaune du Vermandois : structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950. Thèse de Doctorat, Faculté de Reims.
• CLAVREUL D. -1984- "Contribution à l'étude des interrelations paysages/ peuplements faunistiques en région de grande culture : les conséquences de l'intensification agricole sur les peuplements de Coléoptères carabiques et d'oiseaux dans le Noyonnais (Oise)". Thèse de Doctorat 3e cycle, Université de Rennes 1.259 p.
• FRANÇOIS R. -1994- "Etude du Tarier pâtre en Forêt de Compiègne" Bull. info. G.E.O.R. 60 n°18, décembre 1994, p.6.
• GAVORY L. (coord.) -1995- Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Picardie. DIREN Picardie, Conseil Régional, 60 p.
• DORDAIN F. -1981- Chronique ornithologique de la Forêt de Compiègne. In "L'Avocette" n° 5 (1-2), pp. 18 à 27.
• ROCAMORA G. -1994- Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Environnement, Rochefort, 339 p.
• SUEUR F. -1994- "Tarier pâtre" , in Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989", JARRY G. ;YEATMAN-BERTHELOT D., Société d'Etudes Ornithologiques de France, pp 514-515.
• SUEUR F. -1995- "Le Traquet pâtre", in Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie, 1983-1987. C.O.P.- Picardie Nature, Amiens, pp. 146-147.
• TUCKER G.M.; HEATH M.F. -1994- Birds in Europe. Their conservation status. Birdlife Conservation Series n°3. Birdlife International, Cambridge, U.K., 600 p.